Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-200084010-20260709-DCM2026992-DE

2026/9/92

Commune de RIVES-DU-COUESNON
35 140

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué par Monsieur LEBOUVIER David, Maire de la commune de Rives-du-Couesnon, s'est réuni à la mairie de Rives-du-Couesnon.

Date de la convocation et de l'affichage : 3 juillet 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Présents (25) :

M.	LEBOUVIER	David
Mme	GILLETTE	Corinne
M.	ROY	Johann
Mme	GEORGEAULT	Valérie
M.	FROC	Dominique
Mme	PIGEON	Véronique
M.	CHARRAUD	Michel
Mme	KAZUMBA	Lelu
M.	RONDIN	Joachim
Mme	JEANNE	Aline
M.	CHAPELLE	Mathieu
Mme	VAUTIER	Patricia
M.	HUBERT	Ewen

M.	GOGDET	Freddy
Mme	DECORBIN	Sandrine
M.	ROYER	Didier
Mme	LETOURNEUR	Sévrine
M.	JAGU	Thomas
Mme	RIBAULT	Amélie
M.	BRARD	Mickaël
Mme	MARNIER	Anne
M.	CARRIQUE	Ludovic
Mme	DELAGE	Camille
M.	PASQUET	Martin
Mme	MACÉ	Marine

Absents excusés (2) dont (2) pouvoir :
Madame TALBOT Céline a donné pouvoir à Madame Corinne GILLETTE.
Monsieur FEUILLET Jean-Claude a donné pouvoir à Monsieur Michel CHARRAUD.

Absent (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu CHAPELLE.

Envoyé en préfecture le 31/07/2026
Reçu en préfecture le 31/07/2026
Publié le
ID : 035-200084010-20260709-DCM2026992-DE

4– DESIGNATION D'UN MEMBRE OBSERVATEUR AU COMITE DES PARTENAIRES MOBILITES DE FOUGERES AGGLOMERATION

Vu l'article 15 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités ;

Vu l'article 141 de la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets ;

Monsieur le Maire expose que Fougères Agglomération, autorité organisatrice de la mobilité, met en place un Comité des partenaires mobilités. Cette instance consultative, non décisionnelle, vise à animer un dialogue constant entre les acteurs du territoire.

Le comité est composé de six collèges : élus et représentants institutionnels (5 membres) ; représentants d'employeurs (14 membres) ; représentants d'organisations syndicales ; représentants des associations ; habitants tirés au sort (2 titulaires et 2 suppléants) ; observateurs (31 membres).

Monsieur le Maire propose de désigner un membre observateur au sein du collège 6 (observateurs) du Comité des partenaires mobilités de Fougères Agglomération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

DÉSIGNE M. Joachim RONDIN membre observateur au sein du collège 6 du Comité des partenaires mobilités de Fougères Agglomération.

Fait et délibéré les jours,
mois et ans ci-dessus pour extrait conforme,

Le Maire,
David LEBOUVIER

Le secrétaire de séance,
Mathieu CHAPELLE

MAIRIE de RIVES-DU-COUESNON
Ille-et-Vilaine